

# CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste  
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1055

VENDREDI 27 JUN 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

## Une loi de justice

**Le ministre des Finances et des Comptes publics et le secrétaire d'État chargé du budget ont présenté un projet de loi de finances rectificative pour 2014 au Conseil des ministres du 11 juin.**



Un effort partagé

La période 2002-2012 a été marquée par un accroissement régulier et continu des déficits commerciaux, témoignant de la perte de compétitivité des entreprises françaises et du creusement des déficits budgétaires, qui a entraîné un accroissement ininterrompu de la dette.

La stratégie économique du gouvernement vise à inverser ces deux tendances. Pour relancer la compétitivité des entreprises, le gouvernement a mis en place le Pacte de responsabilité et de solidarité. La maîtrise de la dépense publique doit, pour sa part, permettre une diminution de la dette.

Complétant les mesures adoptées depuis 2012, en particulier le crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi, le Pacte de responsabilité et de solidarité mobilise de nouveaux moyens en faveur de l'emploi et de l'investissement des entreprises. À l'horizon de l'année 2017, il doit permettre de gagner plus de 0,5% de croissance et de créer 200 000 emplois marchands, en redonnant aux entreprises les marges nécessaires pour embaucher, innover et investir.

Dans le même temps, et parce que les ménages aux revenus moyens et

modestes ont pris leur part depuis 2011 à la réduction du déficit public, le Pacte engage l'allègement de la pression fiscale sur ces ménages. D'ici la fin du quinquennat, ils bénéficieront ainsi de 5 milliards d'euros d'allègements de prélèvements, dont 1,1 milliard dès 2014.

Enfin, le projet de loi de finances rectificative consolide les résultats obtenus en matière d'assainissement des finances publiques. Le déficit de l'État a été réduit de 87,2 milliards d'euros en 2012 à 74,9 milliards d'euros en 2013 et serait réduit à 71,9 milliards d'euros en 2014, hors programme d'investissements d'avenir. Le déficit public s'établirait, quant à lui, à 3,8% du PIB en 2014 (après 4,3% du PIB en 2013) et le déficit structurel atteindrait son plus bas niveau depuis 2001, à 2,3% du PIB.

Dès 2014, et jusqu'en 2017, l'assainissement des finances publiques se poursuivra en étant fondé uniquement sur des économies en dépense.

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 26/06/2014



## Réconciliation

La guerre d'Algérie est terminée depuis le 19 mars 1962. Mais le Front national et une partie de la droite ne semblent pas s'en être rendu compte. Alors qu'une poignée d'agitateurs avaient déjà perturbé les cérémonies du 11 novembre, quelques nostalgiques de l'Algérie française appellent à perturber le défilé du 14 juillet, sous prétexte que des soldats algériens défileraient.

Dans le cadre de la commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, la France a invité les 80 pays dont des ressortissants ont participé au conflit. Il s'agit d'un geste de paix et de réconciliation. Ceux qui veulent créer une polémique autour de la présence de soldats algériens à cette cérémonie ne rendent pas service à la France qui doit entretenir des relations d'amitiés avec l'Algérie.

PS29

## Chiffre de la semaine

**83** millions

La France accueille chaque année 83 millions de touristes étrangers. Pour franchir la barre des 100 millions, le gouvernement vient de prendre 30 mesures destinées à rendre notre pays encore plus attractif.

# Aller de l'avant

« Nous sommes prêts à nous engager dans la réforme territoriale proposée par le président de la République », ont répété les élus de la majorité départementale, le 19 juin, à l'occasion de la session plénière du Conseil général.



Fiers de notre action

« La disparition de l'Assemblée départementale, si une réforme constitutionnelle le décide d'ici 2020, doit être comprise comme une volonté de simplifier l'organisation territoriale, de la rendre plus efficace et plus compréhensible », a souligné Pierre Maille. « Elle ne signifie ni le renoncement à des missions de solidarité tout au long de la vie, ni la critique de l'action que nous menons depuis de nombreuses années. »

Collèges, routes, solidarités à tous les âges... Les Conseils généraux ont démontré qu'ils pouvaient souvent faire mieux que ne le faisait l'État, lorsqu'il exerçait lui-même les compétences.

Aux conseillers généraux réunis dans l'hémicycle, le président a annoncé deux chantiers importants à mener dans les mois qui viennent. D'une part la redéfinition de la carte de l'intercommunalité puisque notre département compte plusieurs EPCI de taille inférieure à 20 000 habitants, seuil fixé par le projet de loi. « Rien n'interdit d'aller au-delà de ce seuil. Je serai, personnellement, très favorable à essayer de constituer des ensembles plus larges, plutôt de 40 000 à 50 000 habitants ! » a rappelé le président du Conseil général. « Je proposerai aux présidents des EPCI, s'ils le souhaitent, de travailler ensemble sur la redéfinition de la carte de l'intercommunalité et de mettre à leur disposition les éléments d'information utiles pour décider », a précisé Pierre Maille.

« Cette réforme vise à simplifier l'organisation territoriale, à la rendre plus efficace et plus compréhensible. »

La redistribution des compétences, ouvre une période de transition qui aura besoin de temps pour préparer les évolutions. Les élus auront surtout à veiller à la continuité des missions, à construire avec les intercommunalités, la Région, l'État, les modalités de partenariats pour des transferts réussis, dans le respect des personnels qui y travaillent aujourd'hui, du maintien de leur savoir-faire et de leur expertise. Le président du Conseil général a avancé l'idée d'organiser une

commission plénière, une fois la loi adoptée.



Vers une nouvelle carte

Les élus de droite sont-ils prêts, eux aussi, à s'engager dans cette réforme réclamée depuis des années? Rien n'est moins sûr. Sur les principes d'une rationalisation de l'action publique et d'une gestion des compétences plus claire, ils peuvent se déclarer favorables. Mais, dès qu'il s'agit de mettre en pratique, la droite est tout de suite plus timorée. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter Michel Canévet évoquer d'éventuels rapprochements entre communautés de communes. Et là, on sent bien qu'il reprend sa casquette de président de la communauté du haut pays bigouden pour expliquer qu'il faut être prudent « et faire attention à ne pas éloigner les centres de décisions des citoyens ». Voilà bien le discours de quelqu'un qui ne veut surtout pas changer et qui s'accommode très bien du statu quo.

## Polémiques inutiles



Faute de proposition, les élus de l'opposition départementale UDI/UMP utilisent les sessions du Conseil général pour créer des polémiques inutiles.

À deux reprises, le 19 juin, les élus de la majorité ont été obligés de remettre les pendules à l'heure. Les mineurs étrangers isolés, voilà le problème.

Dans son intervention, le chef de file du groupe UDI/UMP, Michel Canévet a notamment déclaré, à propos de l'accueil, dans le Finistère, d'une trentaine de mineurs étrangers isolés : « Le contribuable finistérien est en droit de se demander si ses impôts doivent financer le séjour de personnes en situation irrégulière. Nous pensons qu'il y a un sérieux problème de pertinence des choix, en particulier pour nos concitoyens privés d'emploi inquiets de ne pouvoir subsister que par des allocations de solidarité qui aspirent à des politiques plus dynamiques de réinsertion ».

Plus tard, c'est le conseiller général du canton de Morlaix, Pierre Madec, qui tentait d'engager à son tour une mauvaise querelle à propos de l'aide apportée par le Conseil général aux communes victimes des tempêtes de cet hiver. Par des allusions limpides, il accusait tout bonnement le Conseil général d'avoir favorisé la ville de Quimperlé, dont le nouveau maire est Michaël Querez.

Chantal Simon-Guillou a immédiatement rétabli la vérité. D'abord, un arrêté de péril imminent, nécessitant des travaux rapides, a été pris par le préfet. En outre, la ville de Quimperlé est la seule collectivité à avoir transmis un dossier au Conseil général.

Plus largement, la vice-présidente du Conseil général a enfin fait remarquer aux élus de droite que les investissements réalisés par le département, il y a maintenant plusieurs années, ont permis de limiter les effets des crues. Elle a notamment cité l'écluse de Gily glaz qui a permis de limiter les dégâts à Port Launay et Châteaulin.

# Un été pour convaincre

**Le 18 juin, les adhérents du Parti Socialiste ont voté en faveur de la liste sénatoriale adoptée par le Bureau fédéral et ratifiée par le Conseil fédéral. Les candidat-es pour le scrutin qui se déroulera le 28 septembre sur le campus de Créach Gwen à Quimper sont : François Marc, Maryvonne Blondin, Jean-Luc Fichet, Bernadette Abiven, Michaël Quernez et Henriette Le Brigand.**

Marc rappelle que les trois sénateurs sortants ont, en moyenne, posé 280 questions, déposé 154 amendements déposés en leur nom, rédigé 25 rapports législatifs ou d'information, effectué 898 interventions en commission et 1 160 interventions en séance publique...

**« Nous attendons que nos adversaires de l'UMP en fassent de même... »,** glissait malicieusement le sénateur, connaissant parfaitement la

vacuité du bilan du sénateur-maire de Douarnenez, Philippe Paul. Les grands électeurs peuvent, pour s'en convaincre, consulter les statistiques sur le site du Sénat. Mais les élus savent très bien auprès de quels sénateurs ils peuvent se tourner pour obtenir des informations ou des conseils lorsqu'ils rencontrent des difficultés pour mener à bien leurs projets.

**« Les prochaines années vont, on le sait, être particulièrement exigeantes pour les collectivités. Raison de plus pour faire confiance au Sénat qui est la chambre des collectivités, à une équipe expérimentée, motivée et porteuse d'enthousiasme pour l'avenir du Finistère dans un souci de solidarité entre les personnes et les territoires »,** explique François Marc.

Dans les jours et les semaines qui viennent, et jusqu'au 28 septembre, les candidats socialistes, iront à la rencontre des 2 000 grands électeurs finistériens, qui ont été désignés par les conseils municipaux le 20 juin.

« Dès maintenant nous entrons en campagne », indiquait, le 19 juin, la tête de liste, François Marc.

« D'abord nous allons, comme nous l'avons fait régulièrement depuis 2008, diffuser notre compte rendu de mandat et rappeler toutes nos prises de paroles, votes et interventions auprès de différents ministères », rappelle le sénateur sortant. Sur son blog, (<http://francois-marc.blogspot.com/>), François



En campagne pour les Sénatoriales !

## L'invité de la semaine

# Russie : engageons le dialogue

Fabrice Disdier

**Que faut-il penser de la stratégie de Vladimir Poutine après l'interview qu'il a accordé à Europe 1 et TF1 ? Pour Fabrice Disdier, secrétaire de la section socialiste des Français de Moscou, les Européens, tout en restant lucides sur la nature du régime, doivent considérer la Russie comme un partenaire.**

**Cap Finistère : Que représente la section socialiste des Français de Moscou ?**

**Fabrice Disdier :** Nous ne sommes pas très nombreux et je dois avouer que la communauté française de Moscou est plutôt marquée à droite. Cependant, aux dernières élections consulaires, notre candidat, fort d'un très bon bilan, a été ré-élu.

**Cap Finistère : L'Europe et la France peuvent-elles faire confiance à Poutine alors que le Kremlin soutient les députés européens d'extrême-droite ?**

**Fabrice Disdier :** L'extrême-droite

européenne est très diverse et toutes ses composantes ne soutiennent pas la Russie. En revanche, il est vrai que Poutine exerce une fascination pour le Front national. Il incarne l'image du redressement de son pays. Il s'appuie sur l'église orthodoxe qui défend des positions rétrogrades et réactionnaires. On pourrait comparer la Russie de Poutine au Second empire de Napoléon III. Il s'agit d'un régime autoritaire qui laisse les chefs d'entreprises faire à peu près ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils ne se mêlent pas de politique. Il existe des liens indéniables entre le pouvoir russe et l'extrême-droite. Cependant, la nature ayant horreur du vide, ces relations privilégiées s'expliquent aussi par l'absence de contacts entre les partis démocratiques français et la Russie. Or, il existe des démocrates progressistes en Russie qui méritent d'être soutenus. En outre, la France et l'Allemagne sont des partenaires économiques de la Russie. Cela nous place dans une situation très différente de celle des Américains qui n'échangent presque rien avec les Russes. Et surtout qui ne les ont pas comme voisins.

**CapFinistère: Justement, l'antiaméricanisme de Poutine est-il partagé par les Russes ?**

**Fabrice Disdier :** Oui, mais il faut bien comprendre que cela fait près d'un siècle que les soviétiques, et maintenant les Russes, vivent dans la détestation du pouvoir américain. Pas du peuple américain, dont le style de vie exerce souvent une certaine fascination, mais de l'administration américaine. Il faut reconnaître que les États-Unis ont eu, entre 1989 et 1999, la possibilité d'intégrer les Russes dans le système atlantico-européen. Mais ils les ont tenu à l'écart et les ont humiliés en intégrant les anciens pays de la sphère soviétique dans l'OTAN ce qui a renforcé le sentiment d'encercllement des Russes. Poutine a délivré un message très clair à l'occasion de cette interview. Il nous a dit, « Je n'ai rien contre les Européens ». Aux dirigeants européens d'accepter cette main tendue... sans être dupes de la partie qui se joue entre la Maison blanche et le Kremlin.





# Agenda

28 septembre  
Élections sénatoriales.

## En bref

### Une grande dame nous a quitté



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Marie Jacq. Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de 1978 à 1993, elle fut la première femme vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Ses obsèques civiles seront célébrées le vendredi 27 juin à 15 h 00, à Henvic, dans la salle qui porte son nom.

### 50 ans de classes de mer



Le 19 juin, Pierre Maille et Nathalie Conan-Mathieu, présidente de « Nautisme en Finistère », ont inauguré, dans le hall du Conseil général à Quimper, une exposition réalisée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire des classes de mer qui ont vu le jour en 1964, à Moulin Mer.

Avec 330 classes de primaire et 200 de secondaire, 12 500 élèves s'initient chaque année au nautisme dans l'un des 13 centres de formation du Finistère. Cela représente un chiffre d'affaire de 3,5 millions d'euros.

« Lieux d'apprentissage de la voile, les centres nautiques sont aussi des structures d'éducation à la solidarité et au respect de l'environnement », ont insisté Pierre Maille et Nathalie Conan-Mathieu.

Cette exposition, visible dans le hall du Conseil général à Quimper, sera ensuite exposée à La Torche et au prochain salon nautique à Paris.

### Une réponse à la hauteur



Le 23 juin, dans un communiqué, la Fédération du Finistère

du PS s'est « félicité du nouveau dispositif annoncé par Ségolène Royal, destiné à remplacer la taxe Borloo. Alerté par les parlementaires bretons, cette taxe avait été suspendue par le gouvernement Ayrault, dès le 16 octobre 2013 ».

Attachés au principe de la fiscalité écologique, les socialistes du Finistère saluent le travail de la ministre et des parlementaires, en particulier du Finistère, qui ont su tirer les leçons de l'échec de la taxe Borloo (...)

Le dispositif de l'écotaxe sera remplacé d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par un « péage de transit poids

lourds » concernant les camions de plus de 3,5 tonnes et 4 000 kilomètres de routes au lieu des 15 000 initialement prévus.

Les parlementaires socialistes du Finistère ont, une nouvelle fois, fait entendre leur voix. Ainsi, ce nouveau dispositif tient compte de la situation péninsulaire de la Bretagne. En taxant le transport de transit, il permet de mettre en place une fiscalité écologique selon le principe pollueur payeur. Les transports de proximité, ainsi que les véhicules agricoles et la collecte du lait ne seront pas concernés.

## Annonces légales & judiciaires

**SELARL JEAN-MARC BERROU  
PIERRE LE REST**

Avocat  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

### RÉSILIATION DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte en date du 10 juin 2014, la société **H2J MAGASINS** société par Actions Simplifiée au capital de 213 880 euros ayant son siège social à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert RCS 353 302 102 RCS BREST et la société **PLMP** société anonyme au capital de 2 659 680 euros ayant son siège social à BREST 20, quai Commandant Malbert RCS 411 142 045 RCS BREST, ont convenu de résilier le contrat de location-gérance conclu entre elles le 31 décembre 2004, concernant le fonds de commerce de supermarché auquel est attaché un fonds de commerce de station service, exploité à **CARANTEC** (29660) 14, rue des Marins Français, et ce à compter du 10 juin 2014.  
Pour unique insertion.

### LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES SOCIÉTÉ D'AVOCATS

1, rue Rosemonde Gérard - ZA de Kergaradec  
BP : 90096 - 29802 BREST CEDEX 9  
Tél. 02 98 02 38 26 - Fax 02 98 42 25 91

#### PRÉ VISION

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 4 804 940 euros  
Siège social : ZA Les Landes  
29800 TRÉFLÉVÉNEZ  
435 327 200 RCS BREST

Aux termes de délibérations en date du 1<sup>er</sup> avril 2014, le Comité de Direction :

- A pris acte de la démission de Monsieur Michel ÉMILY demeurant à « Kerscouric » - 29800 TRÉFLÉVÉNEZ, de son mandat de Président du Comité de Direction et de Président de la société, et ce à compter du 31 mars 2014, ce dernier ayant liquidé ses droits à la retraite.

- A nommé en qualité de Président du Comité de Direction et de Président de la société, Monsieur Michel ÉMILY demeurant à « Kerscouric » - 29800 TRÉFLÉVÉNEZ, pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Aux termes de délibérations en date du 30 mai 2014, le Comité de Direction a pris acte de la démission de Monsieur Gérard KERVERN demeurant à « Kerhamon » - 29450 SIZUN, de son mandat de Directeur Général, et ce à compter de cette date, et a décidé de ne pas le remplacer.

Pour avis,  
Le Président.

#### VOLUM ÉDITIONS

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : 6, rue de Kérogan  
29000 QUIMPER  
509 060 794 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 23 mai 2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6, rue de Kérogan - 29000 QUIMPER au 6, rue des Vagues - 29980 ÎLE TUDY à compter du 20 mai 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
La Gérance.

#### NOVA ERA

SAS au capital de 2 000 euros  
Siège social : 19, impasse de Rochou Bihan  
29920 NÉVEZ  
798 833 950 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2014 a nommé en qualité de président Monsieur DA SILVA GOMES José, Keruhel - 29700 PLUGUFFAN en remplacement de Monsieur BOURBIGOT Marc, 28, rue de Keriololet - 29900 CONCARNEAU, à compter du 16 juin 2014.  
Modification au RCS de QUIMPER.

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

**SCI ADEL**, Société Civile Immobilière au capital de 762,25 euros, Siège social : 13, rue des Fontaines - 56100 LORIENT, RCS LORIENT 391 252 780. Aux termes d'une délibération en date du 13 juin 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13, rue des Fontaines - 56100 LORIENT au 36, rue de Keriololet - 29900 CONCARNEAU à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. En conséquence la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de QUIMPER. La société décide également de la mise en conformité de ses statuts avec le passage à l'euro. La société dont l'objet social est la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, a été constituée pour 50 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 1993. Le Gérant reste Madame Adèle LOUARN épouse LE NAOUR demeurant 35, rue de Keriololet - 29900 CONCARNEAU.

Pour avis,  
La Gérance.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1055 - Vendredi 27 juin 2014  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir  
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



Ce numéro a été imprimé à  
4800 exemplaires